



LE FOYER DE CACHAN

# Rapport d'activité 2009

# RAPPORT D'ACTIVITE 2009

Préambule .....	2
L'activité en direction des jeunes.....	4
La solidarité 2009 .....	8
Le rapport financier .....	10
1- Informations sur la situation de l'entreprise .....	10
2 – Les états financiers .....	11
3 – Le bilan .....	15

## Préambule

---

L'activité du Foyer en cette année 2009 est marquée par des travaux importants qui ont sollicité une contribution soutenue des administrateurs aux diverses instances réunies à de nombreuses occasions et une implication particulièrement importante de l'équipe de direction.

Les actions entreprises ont investi en parallèle deux domaines différents, le fonctionnement au quotidien du Foyer actuel d'une part et la conduite du projet New Cachan d'autre part.

▪ Le fonctionnement actuel du Foyer se caractérise par une diminution d'activité. Les effectifs accueillis en 2009 ont été considérablement réduits du fait notamment de la fermeture du collège intervenue à la rentrée 2008/2009. Ils se composent actuellement des jeunes scolarisés au Lycée professionnel : 192 élèves dont 56 internes. L'activité conduite en direction de ces jeunes dont la grande majorité se trouve être en difficulté scolaire a consisté en la mise en place de projets éducatifs destinés à leur apporter le soutien nécessaire à la réussite aux examens et par là même une meilleure insertion dans la vie active.

La résidence étudiante est quant à elle utilisée au maximum de ses possibilités : elle héberge 31 étudiants issus de familles de La Poste et France Télécom.

La Solidarité contribue à la rentrée de ressources par le biais des dons et de la vente de produits par correspondance. En dépit de la diminution des recettes ainsi obtenues, la générosité de nos donateurs se manifeste à chacun de nos appels à don et continue à soutenir l'action du Foyer. Qu'ils soient ici remerciés chaleureusement pour l'aide qu'ils nous apportent.

▪ Le déploiement du projet New Cachan est rentré dans sa phase active en 2009. Nous l'avons annoncé lors de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009 comme projet censé affirmer notre ambition à savoir redresser notre situation et permettre le renouveau de nos activités dans le respect de nos missions et la fidélité à nos valeurs.

Une journée de séminaire a permis de dégager une vision partagée de ce projet et d'en définir le périmètre ainsi que l'organisation. Ces réflexions ont été soumises au Conseil d'Administration lors des séances du 10 mars 2009 et du 28 avril 2009 qui en a approuvé la structure, puis retenu l'organisation suivante :

- Maître d'ouvrage : l'Association du Foyer de Cachan et ses instances dirigeantes
- Assistance à maîtrise d'ouvrage : Société COTEBA
- Directeur de Projet : Jacques VALENTIN
- Pilote de projet : le Cabinet AVERROES.
- Comité de pilotage : la Présidente, les membres du Bureau, le Directeur du Projet et un expert immobilier en la personne de Bruno FACHAUX. Il se réunit 2 fois/mois.

L'avancement du projet est présenté à chaque séance du Conseil d'Administration qui se réunit autant que de besoin pour examiner les questions nécessitant son avis.

Ce projet est constitué de 3 éléments :

- ◆ **un lycée des métiers avec son internat** dont le but est de favoriser l'insertion des jeunes dans la vie active par une formation en lycée professionnel. Son évolution devrait permettre d'accueillir 350 élèves dans les filières actuellement proposées et une cinquantaine d'apprentis à l'horizon 2012/2013.
  
- ◆ **une résidence étudiante de 300 chambres** qui ouvrira à la rentrée 2012.  
Ce projet répond à un besoin fort de la société d'aujourd'hui. Les prestations prévues sur le campus seront proposées en priorité aux jeunes issus de familles de La Poste et France Télécom. Des contacts ont été pris avec les représentants de l'ESTP qui pourraient également être intéressés par la possibilité d'héberger une partie de ses élèves dans notre résidence.  
Ce projet, présenté au Maire de Cachan et au Directeur Général de La Poste a été accueilli favorablement, permettant ainsi de travailler à son avancement afin de pouvoir déposer le permis de construire au mois de juin prochain.
  
- ◆ **un internat d'excellence**. Le Foyer de Cachan a été choisi par l'Education Nationale aux fins d'ouvrir sur son site un internat d'excellence destiné à accueillir des jeunes issus des établissements des zones d'éducation prioritaire et des quartiers de la politique de la ville, qui ne disposent pas des conditions matérielles favorables leur permettant d'exprimer tout leur potentiel. Ce projet s'inscrit dans le plan banlieue. Il est financé par le grand emprunt. Une dizaine de sites devraient être disponibles à la rentrée 2010.  
Interrogé sur l'opportunité d'ouverture d'un tel établissement à la rentrée 2010, le Conseil d'Administration a approuvé à l'unanimité la démarche entreprise.

Ces trois entités trouveront leur place sur le site qui sera remodelé pour permettre à chacune d'elles de disposer de l'espace nécessaire tout en conservant à l'ensemble l'harmonie qui en fait actuellement son charme.

C'est à la réalisation d'une tâche de grande ampleur que notre association s'est engagée avec une détermination qui rappelle à bien des égards celle qui animait les fondateurs de ce même Foyer au lendemain du premier conflit mondial.

Entre 1919 et 1921, l'architecte Jean AUBURTIN, premier prix de Rome avait été désigné pour diriger la construction d'un 'bâtiment moderne où tout serait combiné pour donner aux élèves un maximum de confort et d'hygiène'. Cette entreprise a connu le succès que nous lui connaissons sachant adapter son action aux évolutions de la société et offrant sans relâche aux enfants qu'il accueillait un cadre de vie agréable, des équipements de qualité, des enseignements de bon niveau, un encadrement social et éducatif qui les mettent sur le chemin de la réussite.

C'est une même volonté qui nous anime aujourd'hui afin de créer un lieu de vie où élèves de collège, lycéens, apprentis et étudiants trouveront un environnement propice aux études et à leur épanouissement personnel.

## L'activité en direction des jeunes

---

L'année 2009 s'est déroulée dans le calme, elle a surtout consolidé la sérénité retrouvée dans l'établissement.

Une équipe d'enseignant plus restreinte, reprenant petit à petit la dimension du nouvel établissement.

Le premier pari de cette équipe a été celui de la réussite aux examens.

Pari réussi comme le montre le tableau des résultats ci-dessous :

EXAMEN	PRESENTES	RECUS	TAUX DE REUSSITE
BEP métallerie	11	11	100%
BEP électrotechnique	14	10	71%
Bac Pro EEC	22	20	91%
Bac Pro EEC (apprentis)	6	6	100%
BEP vente	16	11	69%
Bac Pro Service (apprentis)	3	3	100%
BEP Sanitaire et Social	46	44	95%
CAP TAD (apprentis)	7	7	100%
<b>TOTAL</b>	<b>125</b>	<b>112</b>	<b>89.6%</b>

Mentions au baccalauréat électrotechnique :

- 2 mentions bien
- 2 mentions assez bien

Un deuxième pari était celui de mettre l'établissement en situation de pédagogie de projets.

Suite à un appel à projet émanant du rectorat de Créteil au mois d'avril 2009, trois équipes ont présenté un projet original pour la rentrée de septembre 2009 :

- En électrotechnique un projet de dossier mémoire et de présentation aux autres établissements sur les énergies renouvelables
- En carrières sanitaires et sociales un projet qui visait à former nos élèves à intervenir dans les écoles maternelles pour y expliquer les nécessités de l'hygiène bucco-dentaire.
- En commerce un projet théâtre et cinéma qui visait l'étude d'une pièce et son adaptation cinématographique ayant les élèves pour acteur.

Ces trois projets procédaient d'une même logique : transplanter l'élève du rôle « d'apprenant » au rôle de « sachant » et donc le valoriser dans sa situation.

Les trois projets ont été jugés intéressants par le rectorat même si un seul a été appuyé par des moyens spécifiques de 4h d'enseignement par semaine. Mais nous avons trouvé par ailleurs les ressources pour les faire fonctionner.

### La préparation de la rentrée

Les services du rectorat, ayant reconnu notre approche sociale des jeunes et des familles, nous ont octroyé un poste d'enseignant supplémentaire dans le cadre du plan « Espoir Banlieue » mis en œuvre par le Secrétariat d'état à la Ville.

De la même manière ils nous ont appuyés dans notre démarche d'ouverture d'un CAP électrotechnique destiné à accueillir à la rentrée de septembre 2010 des élèves en difficulté ayant un réel projet professionnel.

Dans le même temps les inscriptions des nouveaux élèves étaient assurées par les trois éducateurs, ce qui a permis d'informer directement les jeunes et leurs familles, lors de l'inscription, par ceux qui seront en charge de leur suivi durant toute leur scolarité au Foyer.

A la fin du mois de juin, tous les élèves étant en vacances, les enseignants et les éducateurs ont travaillé en journée pédagogique sur le bilan de l'année écoulée et sur la préparation de la rentrée ainsi que des ateliers projets. Ils sont repartis avec un devoir de vacances, puisqu'ils ont tous reçus le livre du sociologue Olivier Galland intitulé « Les jeunes français ont-ils raisons d'avoir peur » qui allait être le thème du débat de la journée de prérentrée.

### La rentrée des élèves

Elle a été marquée par un changement assez radical par rapport au passé.

#### *Au niveau des enseignements :*

La transformation des premières années de BEP électrotechnique et vente en premières années de baccalauréat professionnel en trois ans dans le cadre de la réforme de l'enseignement professionnel. A cela s'ajoute l'ouverture du CAP électrotechnique qui remplace le BEP métallerie dans le cadre de l'accueil des élèves les plus en difficulté

#### *Au niveau des effectifs :*

L'objectif attendu était de 200 élèves en formation initiale. Ils étaient 143 le jour de la rentrée des classes. Grâce à une action volontariste de l'équipe pédagogique, l'objectif a pu être atteint avec de surcroît une amélioration conséquente du pourcentage d'internes : nous attendions 45 internes, ils étaient 56 en décembre.

Le Foyer se positionne résolument auprès des partenaires extérieurs comme un établissement de la deuxième chance accueillant des élèves de familles en difficulté avec l'ambition de les remotiver, de les rescolariser, de les conduire à la réussite scolaire, source de réinsertion.

La situation des effectifs à la rentrée est la suivante :

**Pôle électrotechnique : 59 élèves, dont 12 internes, et 29 apprentis**

- 1 <sup>ère</sup> CAP	8 élèves
- Terminale BEP	12 élèves
- 1 <sup>ère</sup> bac pro 2 ans	17 élèves
- 1 <sup>ère</sup> bac pro (apprentissage)	15 apprentis
- Terminale bac pro 2 ans	11 élèves
- Terminale bac pro (apprentissage)	14 apprentis
- 2 <sup>nde</sup> bac pro (rénové)	11 élèves

**Pôle soin à la personne : 89 élèves dont 28 internes**

- 2 <sup>nde</sup> professionnelle	46 élèves
- Terminale BEP	43 élèves

**Pôle commerce : 45 élèves, dont 16 internes, et 12 apprentis**

- Terminale BEP	15 élèves
- 2 <sup>nde</sup> bac pro (rénové)	30 élèves
- CAP TAD (apprentissage)	12 apprentis

Parmi ces élèves, 23 sont des enfants de salariés des entreprises La Poste et France Télécom.

Une étude sur l'âge des élèves est révélatrice de la situation des jeunes que nous accueillons :

Elèves ayant :	1 an d'avance	1%	}	12 %
	L'âge normal	11%		
	1 an de retard	52%	}	88 %
	2 ans de retard	20%		
	3 ans de retard	10%		
	4 ans de retard et plus	6%		

*Au niveau de l'organisation :*

Beaucoup d'élèves en difficulté ont besoin de soutien scolaire. Ces élèves se sentent pénalisés s'ils doivent rester au lycée plus longtemps que les autres.

D'autres élèves plus à l'aise ont envie de trouver dans le lycée d'autres activités que celles purement liées aux programmes d'enseignement.

Nous avons donc mis en commun tous les moyens supplémentaires des projets spécifiques, du plan Espoir Banlieue, de l'autonomie de l'établissement pour organiser une plage horaire de 2h, obligatoire pour tous les élèves, proposant 16 groupes d'activités différentes : soutien en math, en physique, en sciences médico-sociales, en français, en lecture de document, mais aussi développement des trois projets, création d'un journal, atelier artistique et mise en œuvre d'une fresque, sport....

Il faut rendre hommage au travail des trois éducateurs qui ont organisé et suivi ces ateliers, aux enseignants qui les animent. Tout n'est pas parfait mais les élèves s'y sont retrouvés et certains en sont devenus de véritables passionnés.

### La résidence étudiante

Contrairement à l'an dernier, la résidence a fait le plein d'étudiants qui vivent en petite communauté, se gérant en interne, les anciens servant de tuteur aux plus jeunes. La transformation du logement de fonction a permis de tester une formule de colocation et d'atteindre le nombre de 31 étudiants hébergés.

Les jeunes et leurs familles sont en général très satisfaits des conditions d'hébergement et de la sécurité que le gardiennage permanent procure à cette résidence.

### L'internat d'excellence.

Dès le mois de mai 2009 nous avons été contactés par les services du rectorat pour étudier l'opportunité d'y installer un internat d'excellence.

Le principe de cette structure, volet du plan Espoir Banlieue: accueillir des jeunes ayant un bon potentiel, mais socialement défavorisés ne pouvant trouver chez eux les conditions matérielles et éducatives leur permettant une réussite que leur volonté mériterait.

Tous les élèves sont boursiers, ils sont tous internes, ils sont tous volontaires.

L'homogénéité d'un tel groupe permet un enseignement renforcé, mais aussi une découverte culturelle et éducative que leur milieu d'origine ne leur apporte pas.

L'académie de Créteil a été la première en France à ouvrir un internat d'excellence à Sourdun (environs de Provins) sous l'impulsion de son recteur JM Blanquer.

Les raisons qui ont permis de proposer Cachan sont multiples :

- Le site
- La place laissée disponible par la fermeture du collège
- Un projet associatif proche et complémentaire du projet d'internat d'excellence
- Notre savoir faire et notre réussite scolaire et éducatif.

Le Recteur Blanquer s'est déplacé à Cachan pour visiter les lieux et présenter lui-même le projet. Le conseil d'administration a approuvé le 15 décembre le principe de ce projet et la poursuite de son étude de faisabilité, d'autres visites, non inscrites dans le protocole ont eu lieu, qui ont toutes encouragé la réussite de ce projet.

## La solidarité 2009

---

Les ressources de la solidarité pour l'année 2009 proviennent des dons, des legs et du pourcentage perçu sur les ventes des objets proposés dans les 2 nouveaux catalogues Printemps Eté et Noël.

La conception des mailings de dons, l'impression et le routage ont été sous traités à une entreprise spécialisée, la Société EXCEL, jusqu'en avril 2009. Ce contrat n'a pas été reconduit. Depuis, la rédaction des mailings est réalisée en interne, l'impression et le routage sont effectués par des sociétés sélectionnées par appel d'offre à chaque opération.

### ◆ Les dons

Le montant total des dons reçus et crédités pour l'année 2009 s'élève à 504 488 € pour un total de 7 874 donateurs. Le résultat net, compte tenu des économies réalisées pour la sous-traitance s'avère quasiment constant.

Nous avons procédé en 2009 à l'envoi des mailings suivants :

- La Lettre du Foyer de Cachan n°11 –Avril 2009.

Cette dernière lettre d'information a été adressée à 15 000 donateurs et a permis de récolter 36K€ avec une marge de 13 K€.

- Les 4 mailings de fidélisation d'appel aux dons

- L'appel à dons de Mars - Ce mailing de fidélisation a été envoyé à 16 000 donateurs. Le chiffre d'affaires global a été de 45 K€ pour un bénéfice net de 25 K€. 954 donateurs ont répondu à cette offre.

- L'appel à dons de juin - Ce mailing a été envoyé à 12 500 donateurs actifs. Le chiffre d'affaires est de 52 K€ pour 933 dons reçus, la marge nette est de 42 K€.

- L'appel à dons d'octobre - Ce mailing a été envoyé à 12 200 donateurs actifs. Le chiffre d'affaires est de 123 K€ pour 2168 dons reçus, la marge nette s'élève à 111 K€.

- L'appel à dons de décembre - Ce mailing a été envoyé à 12 000 donateurs actifs. Le chiffre d'affaires est de 116 K€ pour 2129 dons reçus et une marge nette de 95 K€. Une grande partie de ces dons a été créditée sur l'exercice 2010.

- Le mailing de prospection envoyé le 2 décembre à 7 600 personnes n'a pas obtenu le résultat escompté, seulement 28 dons reçus pour 1 130 €.

A ces mailings s'ajoutent :

Les dons indirects générés par la vente par correspondance : 32 K€.

Les dons spontanés : 23 K€.

L'offre de soutien par prélèvement automatique fidélise aujourd'hui 310 donateurs et a permis de récolter cette année 35 K€.

## ◆ Les ventes de produits par correspondance

### Les catalogues Printemps Eté

6 500 catalogues d'une cinquantaine de références (3 volets A4) ont été expédiés en février (catalogue Printemps) et 6 500 en mars (catalogue été) aux acheteurs de la campagne précédente. Toutes les charges (impression et affranchissement) ont été prises en charge par le fournisseur pour ce premier test non concluant. Seulement 335 commandes reçues pour un bénéfice de 1 600 €, en revanche cette campagne a permis de récolter 2 360 € de dons supplémentaires. Compte tenu des résultats obtenus, cette opération ne sera pas reconduite en 2010.

### Le catalogue Noël

Comme tous les ans, le catalogue Noël 2009 a été envoyé aux acheteurs des années précédentes à raison de 51 000 exemplaires (-19% : 2008/2009 meilleur ciblage effectué sur les inactifs), le taux de retour a augmenté (+10%), le panier moyen est identique (47€).

Les premiers catalogues ont été expédiés en août, suivis de 3 relances en septembre, octobre et novembre. 4.138 commandes ont été reçues pour cette campagne qui a duré jusqu'à fin février. Les recettes de cette campagne s'élèvent à 93 K€ HT soit - 6% par rapport à 2008, mais le bénéfice est resté stable (43 K€ HT). Cette baisse des ventes est à mettre en regard des indicateurs du marché qui font état d'un recul du secteur des « cataloguistes » de 18 %.

Cette campagne a, par ailleurs, permis de récolter 32 K€ de dons indirects.

## ◆ Les legs

Un nombre important de postiers figure parmi les légataires qui nous gratifient régulièrement de leurs biens. Cette année, 1 444 K€ ont été encaissés.

# Rapport Financier 2009

---

## 1 – Informations sur la situation de l'entreprise

### 1.1 – Information sur la continuité d'exploitation de l'entreprise

Le bilan de l'exercice 2009 fait apparaître un résultat positif de 129K€. Les comptes appellent les remarques suivantes :

Compte tenu de la fermeture du collège en septembre 2008, le Chiffre d'Affaires 2009 enregistre une baisse de 40% et passe de 1 125K€ à 601K€.

Parallèlement les charges salariales ont également baissé de 40% et passent de 2 261K€ à 1 658K€ à la suite de la mise en place du PSE l'exercice précédent. A ce propos nous précisons que dans l'annexe de l'exercice 2008 nous avons mentionné que le collège avait été fermé « avec l'accord du Comité d'Entreprise » alors qu'il fallait lire « après présentation et discussion avec le Comité d'Entreprise. »

De plus le ministère du travail, saisi par les Salariés protégés, a refusé leur licenciement. En conséquence, et compte tenu du fait que nous n'avons aucun poste disponible, nous avons à nouveau provisionné les salaires de ces salariés pour la durée estimée de la procédure d'un licenciement collectif soit 204K€.

Un certain nombre d'assignations perpétrées par le personnel du Foyer sont passées en audience devant le tribunal qui a statué en faveur du Foyer de Cachan.

Concernant la solidarité, nos donateurs poursuivent leurs actions en faveur de notre association et de nombreux postiers nous gardent leur confiance en nous léguant leurs biens. Ainsi nous avons réalisé pour 1 400K€ de legs qui étaient soit présents en portefeuille au 31/12/2008 soit reçus en cours d'année 2009.

### 1.2 – Analyse de la réalisation du budget

Le budget prévoyait un résultat déficitaire de -358K€ contre un réalisé bénéficiaire de 129K€.

#### 1.2.1 – Les produits

- Le total des produits budgété s'élevait à 3 546K€ contre un réalisé de 4 397K€ soit un écart de 851K€ hors reprise de provision.

L'écart provient pour le poste le plus significatif de la réalisation des legs en porte feuille et des nouveaux legs immédiatement réalisables pour 1 000K€.

#### 1.2.2 – Les charges

Le Budget prévoyait un total des charges de -3 904K€ avant provision contre un réalisé de -4 119K€ également avant provision

- Globalement le total des autres achats et des services extérieurs s'est élevé à 1 320K€ HT contre 1 338K€ budgété et les impôts et taxes à 338K€ dû contre 318 K€ budgété.

Par contre les frais de personnel se sont élevées à 1 405 K€ alors que nous avons prévu 1 277K€. Ceci est dû au fait que les salariés protégés ont été réintégré par le ministère du travail alors que le budget prévoyait leur départ au 30/06/2009.

Enfin les charges calculées se sont élevées à 1 621K€ contre 1 431K€ en 2008. Ce montant inclut des provisions pour licenciement pour 436K€ et une provision pour litiges prud'homaux de 346K€ ; ainsi qu'une dotation aux amortissements de 800K€.

### 1.3 – Evénements postérieurs à la clôture

Nous avons convoqué le Comité d'Entreprise dans le cadre de la procédure de licenciement collectif des salariés protégés qui avaient été réintégrés par le Ministère du Travail. Ils n'exercent plus aucune activité au Foyer de Cachan soit parce que nous n'avons pas de poste disponible correspondant à leur qualification soit parce qu'ils exercent dans un autre établissement leur métier de professeur et que nous n'avons pas d'heures de vacation supplémentaires à leur proposer.

La Poste et France Télécom nous ont renouvelé leur confiance et nous ont accordé la même subvention qu'en 2008.

### 1.4 – Evolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Il s'avère que le nombre d'élèves n'a guère progressé par rapport à l'exercice précédent et donc nous accueillons à nouveau environ 200 élèves et 40 apprentis.

Notre projet de construction d'une résidence étudiante prend forme. Ainsi nous avons consulté huit entreprises qui nous ont fourni des pré-projets. Trois d'entre elles ont été retenues et nous devons retenir notre groupement sous quelques jours. Il est prévu de déposer le permis de construire en juin 2010.

D'autre part nous avons été contactés par L'Education Nationale dans le cadre de la mise en place d'un Internat d'Excellence. Actuellement, Il est en cours de négociation. Les conditions d'accueil concernent des collégiens qui auraient un potentiel qu'ils ne pourraient exprimer compte tenu de leur condition familiale à raison de 50 internes en 2010 puis 100 l'année suivante.

### 1.5 – Compte rendu sur les prestations bénévoles reçues

La Poste a mis 5 personnes à disposition en 2009 et souhaite réintégrer dans le cadre de La Poste deux salariées. Le Foyer ne dispose pas de personnel de France Télécom.

Les professeurs du Foyer sont essentiellement payés par l'Education Nationale et ont un coût, pour cet organisme, hors charges sociales de 666K€.

## **2 - LES ETATS FINANCIERS**

### 2.1 – Les soldes de gestion (en K€)

<b><u>SOLDE</u></b>	<b>2009</b>	<b>2008</b>	<b>Variation (2009/2008)</b>	<b>2007</b>
Excédent brut d'exploitation	-793	- 892	99	1 275
Résultat d'Exploitation	-1 282	-1 460	178	-1 520
Résultat Financier	3	19	-16	11
Résultat Exceptionnel	1 408	-339	1 747	571
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	0	0	0	0
Résultat avant impôt	129	-1 779	1 908	- 938
<b>Résultat net</b>	<b>129</b>	<b>-1 779</b>	<b>1 908</b>	<b>- 938</b>

A - La perte d'exploitation se réduit légèrement de 178K€ (-1 282K€ par rapport à -1 460 K€ en 2008). Il faut souligner la prise en compte des charges de salaire liées aux salariés protégés et sans poste de travail toujours présent dans les effectifs et toujours rémunérés.

L'analyse des charges et produits d'exploitation font ressortir les constatations suivantes :

Le total des achats et autres charges externes s'élève à 1 370K€ contre 1 613K€ l'exercice précédent. Cette baisse est essentiellement due au fait que nous n'avons eu que 200 élèves en 2009 alors qu'en 2008 nous avons eu encore le collège pendant 6 mois donc 450 élèves. La baisse est à rapprocher du chiffre d'affaire qui est passé de 1 124K€ à 679K€.

De plus nous continuons notre politique de maîtrise des coûts.

B - Le total des produits d'exploitation hors reprise de provision passe de 3 994K€ à 2 943K€. Ceci est dû ainsi que nous l'avons indiqué plus haut à la baisse du nombre d'élève.

C - Les produits exceptionnels passent de 152K€ à 1 444K€. Nous avons réalisé de nombreux Legs en portefeuille ainsi que de nouveaux legs sous forme d'assurance vie. Le Portefeuille legs au 31/12/2009 est estimé à 671K€

L'année précédente, ce même portefeuille s'élevait 1 139 K€ d'où une baisse de 59%.

**Le résultat net s'élève à 129K€ contre -1 779K€ en 2008.**

## 2.2 – Le compte de résultat

### 2.2.1 – Les produits

PRODUITS (en K€)	2009	2008	Variation	
			en K€	en %
<b>EXPLOITATION</b>	<b>3 615</b>	<b>4 276</b>	<b>- 661</b>	<b>- 15.46</b>
• Produits de la Solidarité	598	664	- 66	- 9.94
. Produits	94	122	- 28	- 22.95
. Dons	504	542	- 38	- 7.01
• Contributions des familles	475	959	- 484	- 50.47
• Subventions	1 641	2 239	- 598	- 26.71
• Reprises	628	231	397	171.86
. Autres	273	183	90	49.18
<b>FINANCIERS</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>- 16</b>	<b>- 80.00</b>
<b>EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 450</b>	<b>152</b>	<b>1 298</b>	<b>853.95</b>
. Legs	1 444	95	1 349	1420.00
. Autres	6	57	- 51	- 89.47
<b>PRODUITS COMPTABILISES</b>	<b>5 069</b>	<b>4 448</b>	<b>621</b>	<b>13.96</b>
<b>AIDE EN NATURE</b>	<b>318</b>	<b>315</b>	<b>3</b>	<b>0.95</b>
<b>TOTAL</b>	<b>5 387</b>	<b>4 763</b>	<b>- 1 027</b>	<b>13.10</b>

## ➤ Produits d'exploitation

### A- Les produits de la solidarité :

Les dons se maintiennent alors que la vente de cartes et de catalogue représentent 94K€ contre 97K€ en 2008, ce montant inclus le port payé par le client.

Il n'y a plus de vente de carte postale dans les bureaux.

B- Contributions des familles : Comme prévu elles ont diminué de moitié, du fait de la fermeture du collège.

C- Les subventions, quant à elles, se sont élevées à 1 641K€ contre 2 239K€ en 2008. Cette diminution est directement liée à la baisse du nombre d'élève.

En ce qui concerne la taxe d'apprentissage, les entreprises ont versé un montant de 361 K€ soit une augmentation de 7% par rapport à 2008. Il est à noter que La Poste a effectué un versement de 260K€.

D- En ce qui concerne les aides en nature, il s'agit du personnel mis à disposition par La Poste en 2009.

## ➤ Produits financiers

Cette année, les 4.5 K€ sont dus à des produits sur placement en SICAV de trésorerie.

## ➤ Produits exceptionnels

Leur hausse est directement liée à la réalisation des legs pour l'année écoulée.

Globalement, les produits comptabilisés s'élèvent à 5 070K€ (13,9% par rapport à l'année 2008).

## 2.2.3 – Les charges

CHARGES en K€	2009	2008	Variation	
			en K€	en %
D'EXPLOITATION	<b>4 897</b>	<b>5 737</b>	<b>-840</b>	<b>-14.64</b>
•Achats	49	106	-57	-53.77
•Autres achats et charges externes	1 321	1 507	-186	-12.34
•Impôts et taxes	338	382	-44	-11.52
•Personnel	1 406	2 262	-856	-37.84
•Dotation amortissements et provisions	1 622	1 433	189	+13.19
•Autres charges	162	48	114	+237.50
FINANCIERES	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
EXCEPTIONNELLES	<b>42</b>	<b>491</b>	<b>-449</b>	<b>-91.44</b>
Impôt sur les sociétés	0	0	0	
CHARGES COMPTABILISEES	<b>4 941</b>	<b>6 228</b>	<b>-1 287</b>	<b>-20.66</b>
AIDE EN NATURE				
TOTAL				

➤ Charges d'exploitation

Les charges comptabilisées s'élèvent à 4 941K€, ce qui représente une baisse de 20.7% par rapport à l'année 2008.

A- Les achats et les charges externes s'élèvent globalement à 1 370K€ contre 1 613K€ en 2008.

B- Le poste Impôts et Taxes est quasiment identique à l'exercice précédent

C- Les frais de personnel enregistrent une baisse de 856K€, tout en sachant qu'une provision pour risque de 436K€ a été constituée.

L'effectif moyen payé au 31/12/2009 s'élève à 69 contre 94 au 31/12/2008.

	Année 2009 en K€	Année 2008 en K€	Variation en K€	Variation en %
Salaires Bruts	959	1 521	- 562	- 36.95
Indemnités de Licenciement	54	61	- 7	- 11.47
Charges sociales	405	629	-224	- 35.61
Autres Charges	32	51	. -19	- 37.25
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>450</b>	<b>262</b>	<b>812</b>	<b>35.90</b>

D- Concernant les autres charges calculées :

Baisse mécanique de la dotation aux amortissements qui passe de 864K€ à 800K€.

Nous avons provisionné les clients à hauteur de 36.8K€, les factures 2008/2009 ont été encaissées à 97% et nous avons recouvré 52K€ sur les créances antérieures.

## LE BILAN

	2009	2 008		2008	2008
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>			<b>I - CAPITAUX PROPRES</b>		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	1 582	. Capital.....	5 309 576	5 309 576
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 357 560	6 148 474	. Réserves .....	2 544 732	2 544 732
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			. Report à nouveau .....	-2 583 518	-804 188
. Autres immobilisations financières	21 966	2 019	. Résultat .....	129 020	-1 779 330
			. Subventions d'investissement....	79 326	210 239
TOTAL I .....	5 379 526	6 152 075	TOTAL I.....	5 479 137	5 481 030
<b>II - ACTIFS CIRCULANT</b>			<b>II - AUTRES FONDS PROPRES</b>		
. Stock et en cours.....	27 408	28 422	<b>III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
. Avances et acomptes .....					
. Créances clients et cptes rattachés.....	8 768	77 218	TOTAL II ET III.....	1 020 557	635 107
. Autres créances.....	455 061	442 467			
. Valeurs mobilières de placement.....	1 841 177	487 097	<b>IV - DETTES</b>		
. Disponibilités.....	114 473	54 975	. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit.....	697 637	64 339
COMPTES DE REGULATION			. Emprunts et dettes financières divers.....	15 619	8 300
. Charges constatées d'avance.....	32 157	30 826	. Avances et acomptes reçus....		
			. Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	356 430	600 007
TOTAL II.....	2 479 044	1 121 006	. Dettes fiscales et sociales.....	271 569	414 518
II I- Charges à répartir.....			. Dettes sur Immobilisations.....	0	0
- Ecart de conversion actif.....		0	. Autres dettes.....	738	69 024
			Comptes de régularisation		
			. Produits constatés d'avance...	16 882	756
			TOTAL IV.....	1 358 876	1 156 944
			V - Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>7 858 570</b>	<b>7 273 081</b>	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>7 858 569</b>	<b>7 273 081</b>

Le rapprochement de l'actif et du passif d'un bilan fait apparaître la nécessité d'observer 2 règles fondamentales :

- ♦ la règle du maximum d'endettement,
- ♦ la règle de l'équilibre minimum.

La règle du maximum d'endettement permet de déterminer la part des capitaux propres empruntés dans les capitaux permanents. Plus concrètement, le ratio d'endettement à long et moyen terme doit être supérieur ou égal à 1.

Le Foyer n'est pas concerné par cette règle à ce jour.

La règle de l'équilibre minimum précise que les valeurs immobilisées doivent être financées par des capitaux permanents et non par des dettes à court terme.

On fait intervenir à ce niveau le fonds de roulement qui peut se définir comme :

- ♦ soit la différence entre les capitaux permanents et les valeurs immobilisées,
- ♦ soit la différence entre les capitaux circulants et les dettes à court terme.

On mesure ainsi le fonds de roulement par le ratio de liquidité générale qui exprime l'aptitude des capitaux circulants à régler les dettes à court terme.

Un tel ratio de l'ordre de 2 peut être considéré comme satisfaisant. Il va de soi que la hausse ou la baisse de ce ratio sur plusieurs années traduit une amélioration ou une détérioration de la situation de trésorerie, mais n'en donne pas les causes.

Qu'en est-il pour le Foyer pour ces dernières années ?

Années	2006	2007	2008	2009
<b>Fonds de Roulement</b>	500K€	400 K€	0 K€	<b>100 K€</b>
<b>Ratio</b>	1,5	1,3	1,0	<b>1,0</b>

On assiste à un redressement du Fonds de roulement.

\* \* \*  
\*